

COTEF 3 : TERRITOIRE DE NICE-ROYA-MENTON**Synthèse de la réunion du 27 mai 2014
REFLETS Icardo****Rappel des objectifs**

- Mise en commun des « fiches » réalisées dans les différents centres.
- Informations sur la « fabrique » prévue pour le mois de septembre

Animation

- Jean-Claude Champ, Reflets
- Dominique Ollivier, MSE

Participants

- 6 organismes représentés : ACOPAD, ADREP, ISI, LA CLEF, LA LIGUE, REFLETS, TETRACCORD
- 13 délégué(e)s et suppléant(e)s dont 2 nouvellement élu(e)s
- 4 formatrices (teurs)
- 1 chargée de mission MSE

Déroulement

La séance a été principalement consacrée à la mise en commun des fiches réalisées sur chacun des thèmes.

Pour mémoire, les organismes présents lors de la réunion précédente, rejoints entre les 2 rencontres par TETRACCORD et ISI, se sont organisés en fonction de 3 grandes thématiques (aides financières, offre de logement, accompagnement au logement).

Cette organisation a permis une répartition des travaux, celle-ci s'étant effectuée sur la base du tableau récapitulatif listant l'ensemble des ressources identifiées.

Dans la majorité des cas, les fiches ont été réalisées en interne (en binôme de délégués, ou en sous-groupes par fiches, ou avec le groupe entier) et communiquées par mail, sauf pour les délégués de l'ADREP et d'ACOPAD qui ont travaillé ensemble.

Ces fiches, construites selon le schéma proposé, ont été présentées en vidéo projection (sauf quelques unes faute de temps¹), ce qui a donné lieu à des débats, explications et propositions d'amélioration que chacun a pu noter.

Par ailleurs, quelques points de vigilance ont été partagés : penser à « désigler », donner quelques définitions (caution, garantie, éligibilité ...etc.) et/ou simplifier chaque fois que le vocabulaire semble difficile à comprendre.

¹ De mémoire celles produites par La CLEF et CF2M



Plan d'actions en vue de la finalisation du document

A l'exception de quelques uns (en rouge sur le tableau joint en annexe), la majorité des points ont été traités.

Aussi, pour aboutir à un document final, il reste plusieurs étapes :

En interne, binôme ou trinôme

- relire, et le cas échéant, compléter/améliorer/corriger les fiches, en fonction des différentes remarques et points de vigilance listés en séance
- faire les fiches manquantes (Cf tableau en annexe)
- quelques jours avant la date de la prochaine réunion, faire passer les productions à MSE qui se chargera de fusionner les différents documents

En réunion territoriale inter-OF (mois de juin) :

- faire une dernière lecture du document fusionné
- se mettre d'accord sur la mise en page
- valider le sommaire (prévoir une introduction, éventuellement un « glossaire », une liste de sites utiles « pour en savoir plus », les logos des organismes ...etc.)
- prévoir des « renvois » d'une fiche à l'autre (par exemple, de la mention « droit à l'APL » dans la fiche FJT à la fiche APL)
- se mettre en perspective pour la « fabrique » prévue le 25 septembre dans le cadre des Etats Généraux de la Région, au cours de laquelle les délégués pourront à la fois valoriser le travail réalisé et échanger avec des acteurs du logement.



Prochaine réunion



La date envisagée pendant la réunion risque d'être modifiée. En effet, dans notre volonté de trouver un jeudi, nous n'avons trouvé que la date du 19/6. Or, se déroule ce jour là, à Nice, une rencontre organisée par la Région qui risque de mobiliser les chargés de mission, mais également les organismes de formation et les jeunes.

